

Compte-rendu

Réunion plénière Conseil de Quartier République Saint-Ambroise

Mardi 12 mars – 109 avenue Parmentier

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Renouvellement des Instances du Conseil de quartier
 - II. Vote des budgets (dépense d'investissement) : fresque pour les enfants et matériel anti-mégot
 - III. Programme des JO dans le 11e par les élus
 - IV. Point sur le projet Est Parisien dans le 11e
 - V. Point sur Embellir votre quartier : travaux Oberkampf et Faubourg du Temple
 - VI. Questions diverses
-

Introduction par Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie locale et de la Participation Citoyenne, référent du conseil de quartier République Saint-Ambroise qui encourage à se mobiliser pour rejoindre le conseil de quartier.

Présentation du fonctionnement d'un Conseil de quartier par un des membres du groupe d'animation.

Présentation des ateliers.

- **Atelier Journal Voltaire Lenoir :**

Un membre de l'atelier présente le journal.

Les membres de l'atelier publient 3 numéros par an du journal Voltaire Lenoir. C'est un journal qui est distribué gratuitement et informe sur la vie du quartier. Le numéro 48 vient de paraître. Les membres appellent les habitants à s'investir dans l'écriture du journal car ils ont besoin de bénévoles et de nouvelles idées.

- **Atelier solidarité :**

Une conseillère de quartier appelle à participer et à rejoindre l'atelier.

- **Atelier urbanisme, jardin, végétalisation :**

Un conseiller explique que l'atelier travaille actuellement sur les projets d'aménagement de la rue Oberkampf et sur le projet de la promenade Jules Ferry / Richard-Lenoir.

- **Atelier cinéma :**

Une membre de l'atelier explique que les membres se réunissent une fois par mois. Elle propose la création d'un inter-atelier avec d'autres Conseils de quartier. L'atelier souhaiterait projeter un documentaire sur la rue Saint-Maur, en présence d'une historienne.

- **Atelier propreté, sécurité, cadre de vie** (proposition de mettre à part l'atelier cadre de vie) :

Une membre de l'atelier présente les actions : suivi du plan de propreté. Elle indique qu'il y a la possibilité de consulter les compte-rendus sur le site de la Mairie. L'atelier mène également plusieurs opérations de ramassage des mégots et travaille actuellement sur la mise en place d'une zone pilote avec le collègue Beaumarchais qui est associé.

Jean-Pierre Corsia : “Félicitations à l’atelier propreté, sécurité : merci pour votre implication. C’est l’expertise d’usage des habitants.”

- **Atelier bien-être et santé :**

Présentation par une des membres de l’atelier qui indique que la création de cet atelier est très récente. Elles sont deux à être membres de l’atelier. Les membres ont proposé un atelier d’art thérapie « voix corps bien être » qui s’est déroulé à la manufacture chanson. Sur le volet santé, l’objectif est de faire du lien avec le Palais de la femme autour de la thématique sportive.

I) Renouvellement des instances du Conseil de quartier

Prévu par le règlement des Conseils de quartier, il s’agit ce soir de renouveler les membres des groupes d’animation (leur mandat est d’un an et ils peuvent se présenter trois fois) :

Candidatures à l’équipe d’animation -

L’équipe d’animation pour l’année 2024 est composée de :

- Catherine Habib
- Sylvain Leblanc
- Marie-Josée Ozenne
- Francine Dubettier
- Françoise Massé
- Marc Claramunt
- Thomas Schmitt
- Zakaria TOUIL
- Claudine Jaffré-Barron
- Marie-Angella Epiter
- Brigitte Dubesset-Moreau
- Capucine Jardy-Colson
- Marina Hubert
- Lucile Adam
- Iryna Malykh
- Delphine Guerlet

II) Vote des budgets (dépende d’investissement) : fresque pour les enfants et matériel anti-mégot

1) Financement d’une fresque pour l’école maternelle du 111 avenue Parmentier

Les parents d’élèves de l’école du 111 avenue Parmentier ont sollicité le Conseil de quartier pour que celui-ci puisse financer, via son budget d’investissement, la réalisation d’une fresque dans la cour de l’école.

La directrice de l’école présente le projet. Celle-ci explique que le bas du mur situé dans la cour de l’école est en béton et que l’idée est de travailler avec un artiste et les élèves pour qu’ils réalisent chacun un dessin d’un animal et d’un végétal. La directrice indique que c’est un projet qui tient à cœur à l’école et que grâce à la mobilisation des parents, l’école a déjà pu récolter des financements. Le Conseil de quartier a été sollicité pour qu’il puisse apporter le financement complémentaire permettant de réaliser la fresque.

L’artiste est Benjamin Gozlan et le devis s’élève à 3200 euros.

Jérôme Meyer, Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires poursuit la discussion en présentant les différents types de financements dont peuvent bénéficier les écoles et illustrent par d’autres exemples les

actions d'autres Conseils de quartier de l'arrondissement. Il salue l'investissement des parents d'élèves dans ce projet et leur souhait de s'investir dans le Conseil de quartier.

Un parent d'élève prend la parole pour indiquer que c'est un projet soutenu par les parents d'élèves mais qui n'est pas porté par l'association des parents d'élèves mais bien par l'école.

Le vote :

42 personnes inscrites sur la feuille d'émargement

ABSTENTION : 4

CONTRE : 6

POUR : 32

→ Le projet est adopté.

2) Financement de matériel anti-mégot :

Précisions apportées par la Mairie a posteriori : Les cendriers installés dans l'espace public par la Ville sont collectés avec les ordures ménagères, ils ne font donc pas l'objet d'un traitement spécifique, pour deux raisons : la première c'est que la filière reste peu structurée, le recyclage de ces déchets est donc peu satisfaisant ; la seconde, c'est que cela impliquerait de faire intervenir une entreprise pour réaliser leur collecte, ce que ne propose pas la Ville actuellement (notamment car le recyclage des mégots n'est pas satisfaisant).

→ *Le Conseil de quartier n'ayant pas présenté de devis, il sera donc difficile de soumettre cette dépense au vote.*

Un membre de l'atelier Propreté présente le projet de dépense d'investissement. Il explique que le quartier RSA est une zone pilote. Il rapporte que le Maire a saisi, via un courrier la Direction de la Propreté et de l'Environnement suite à l'interpellation du Conseil de quartier sur leur demande d'installer des cendriers qui puissent être recyclés et sur des plaques situées à proximité des plaques d'égouts « ici commence la mer ».

Une conseillère de quartier précise le projet en indiquant que le Conseil de quartier propose d'acheter deux cendriers sur pied, dont leur collecte serait prise en charge par une entreprise spécialisée. C'est un budget représentant une somme de 3500 euros. Si la demande n'est pas acceptée le Conseil de quartier indique qu'il proposera à la ville, au niveau des potelets de prévoir d'installer des cendriers à la place des potelets.

Jean-Pierre CORSIA félicite les membres de l'atelier pour leur investissement et leur projet mais il précise que la Mairie leur avait demandé à ce qu'un devis soit envoyé que ça n'a pas été le cas. Monsieur Corsia émet donc des réserves quant à la réalisation du projet.

Le vote :

42 personnes inscrites sur la feuille d'émargement. 36 personnes restantes dans la salle.

ABSTENTION : 10

CONTRE : 6

POUR : 10

Le vote n'a pas obtenu la majorité, le projet est rejeté.

III) Programme des Jeux Olympiques dans le 11e par les élus

Luc LEBON, Adjoint au Maire chargé de l'espace public et des sports prend la parole et rappelle que Paris est une ville hôte des JOP mais que c'est le comité des JO qui les organisent. Il précise que la Ville n'est pas directement organisatrice.

Il précise que dans le 11e, des épreuves cyclistes traverseront l'arrondissement notamment le quartier RSA. Tout le monde pourra assister à ces épreuves, c'est ouvert même si les espaces seront naturellement

sécurisés. Il y aura l'épreuve du contre la montre qui traversera Nation et Bastille et il y a aussi le para-marathon et qui passera près du boulevard Richard Lenoir.

Luc LEBON indique que le 11^e n'a pas d'importants équipements sportifs dans le 11^e mais qu'il y aura un site de festivités sur le parvis de la Mairie du 11^e et que la Ville organise à la fin du mois de juin des olympiades d'arrondissement qui auront lieu au gymnase jappy et à la cour des lions.

Luc LEBON informe qu'une réunion publique en présence la Préfecture de Police se tiendra le lundi 8 avril pour informer les habitants sur les conditions de circulation pendant la période des JOP.

IV) Point sur le projet Est Parisien dans le 11e

Un conseiller de quartier présente le projet de l'Est parisien porté par la Mairie du 11^e. Il indique qu'en 2020, dans le programme électoral du Maire est annoncé un grand projet de l'est parisien et revient sur la chronologie du projet.

« Le 11 mai 2023, une première réunion publique d'informations a eu lieu en Mairie et le 28 juin est organisé un atelier avec les services à destination des conseillers de quartier.

En août 2023, un recours de l'association FNE est déposé contre une déclaration préalable qui concerne la dépose de grilles.

Lors de la plénière du CQ RSA du 19 octobre 2023, il y a eu discussion et débat sur 4 sujets :

- La participation des habitants
- La définition des jardins et promenade
- La circulation et le trafic en question
- L'impact sur l'identité des quartiers

En décembre 2023, la Mairie a annoncé le retrait des déclarations préalables des travaux et la poursuite de la concertation.

Le 7 février 2024 : la Mairie a organisé une réunion publique de restitution de la concertation menée avec l'agence Trait Clair ».

Discussion :

Une conseillère de quartier indique qu'elle aimerait avoir plus d'informations sur ce projet et aimerait savoir où en est le projet.

Des parents d'élèves du 111 avenue Parmentier profitent de la réunion plénière pour exposer les difficultés qu'ils rencontrent actuellement avec la circulation de la rue des Trois Bornes mais également sur l'avenue Parmentier.

Luc LEBON, Adjoint chargé de l'espace public et des sports précise que la rue des Trois Bornes est un projet indépendant du projet de l'est parisien mais que cela est lié aux travaux d'aménagement de la rue du Faubourg du temple. Luc LEBON indique que la Mairie est bien consciente de ce problème et que les services ont été saisis pour travailler sur des améliorations.

Question d'une habitante : « Qu'est-ce qui est prévu pour la rue du faubourg du temple ? »

Luc LEBON précise qu'il s'agit de travaux pour créer une vélorue dans laquelle seule la desserte locale est autorisée. Pour mener ces travaux la rue est barrée à la circulation. Il indique que quand des axes sont fermés, il peut se passer plusieurs semaines, voire des mois avant que le trafic se fluidifie.

Un habitant indique qu'un courrier a été adressé à la Mairie et que la rue des Trois Bornes est devenue dangereuse pour les enfants. Il demande à ce que la rue soit sécurisée.

Luc LEBON indique qu'il va demander à la police municipale de sécuriser la rue et de faire des passages plus réguliers. Il rappelle que les services travaillent à des pistes d'amélioration.

La discussion revient sur le projet de la promenade Richard Lenoir et un habitant demande quand les travaux doivent commencer.

Luc LEBON indique que les aménagements sur Jules Ferry commenceront à l'automne et que le projet prévoit d'augmenter très significativement les surfaces végétalisées (plus de 4000 m² au total sur le boulevard Jules Ferry) et la suppression des grilles. Toutes les aires de jeux resteront fermées par des grilles et sécurisées.

Un habitant évoque le non-respect des conditions de circulation rue Oberkampf suite aux derniers aménagements réalisés par la Mairie.

Luc LEBON indique que la police municipale verbalise beaucoup mais que les habitudes prennent du temps à être changées.

La séance est levée et se termine par des discussions autour d'un pot amical.